

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 129-22
Le 4 novembre, 2022

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie (HMMJ & HMMJ1)
Regroupement d'actions

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que « FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie » (TSX: « HMMJ ») va consolider ses actions ordinaires en circulation.

Le regroupement d'actions sur un ratio d'un pour deux sera effectif à l'ouverture des marchés le 7 novembre 2022.

À l'ouverture des marchés le 7 novembre 2022, la société va transiger sous le nouveau CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HOD seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 7 novembre 2022**
- **SYMBOLES DES OPTIONS: HMMJ deviendra HMMJ2**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR : 50**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: 50 actions ordinaires de FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie (HMMJ)**
- **PRIX DE LEVÉE : Les prix de levée seront multipliés par deux**
- **NOUVEAU CUSIP : 44054J 30 9**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 50,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HMMJ seront transférées à la classe d'options HMMJ2 qui constitue le nouveau livrable.

FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
HMMJ2	5,00 \$	10,00 \$
HMMJ2	5,25 \$	10,50 \$
HMMJ2	5,50 \$	11,00 \$
HMMJ2	5,75 \$	11,50 \$
HMMJ2	6,00 \$	12,00 \$
HMMJ2	6,25 \$	12,50 \$
HMMJ2	6,50 \$	13,00 \$
HMMJ2	6,75 \$	13,50 \$
HMMJ2	7,00 \$	14,00 \$
HMMJ2	7,25 \$	14,50 \$
HMMJ2	7,50 \$	15,00 \$
HMMJ2	7,75 \$	15,50 \$
HMMJ2	8,00 \$	16,00 \$
HMMJ2	8,25 \$	16,50 \$
HMMJ2	8,50 \$	17,00 \$
HMMJ2	8,75 \$	17,50 \$
HMMJ2	9,00 \$	18,00 \$
HMMJ2	9,50 \$	19,00 \$

Veuillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HOD seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 7 novembre 2022
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** HMMJ1 deviendra HMMJ3

- **NOMBRE DE CONTRATS** : Inchangé
- **MULTIPLICATEUR** : 25
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT** : 25 actions ordinaires de FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie (HMMJ)
- **PRIX DE LEVÉE** : Les prix de levée seront multipliés par deux
- **NOUVEAU CUSIP** : 44054J 30 9
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE** : Les limites de position et de levée resteront inchangées à 100,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le regroupement d'action et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HMMJ1 seront transférées à la classe d'options HMMJ3 qui constitue le nouveau livrable.

FNB Horizons Indice marijuana sciences de la vie		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
HMMJ3	4,00 \$	8,00 \$
HMMJ3	5,00 \$	10,00 \$
HMMJ3	6,00 \$	12,00 \$
HMMJ3	6,50 \$	13,00 \$
HMMJ3	7,00 \$	14,00 \$
HMMJ3	7,50 \$	15,00 \$
HMMJ3	8,00 \$	16,00 \$
HMMJ3	8,50 \$	17,00 \$
HMMJ3	9,00 \$	18,00 \$
HMMJ3	10,00 \$	20,00 \$
HMMJ3	11,00 \$	22,00 \$
HMMJ3	12,00 \$	24,00 \$
HMMJ3	13,00 \$	26,00 \$
HMMJ3	14,00 \$	28,00 \$
HMMJ3	15,00 \$	30,00 \$
HMMJ3	16,00 \$	32,00 \$

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés